

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 2 avril 2024 à 20h00, sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle étaient présents les conseillers messieurs Jonathan Bolduc-Dufour, Michel Bonneville et Francis Lamarre ainsi que mesdames Lyne Morin, Emmanuelle Prud'homme et Edith Lamoureux.

Également présente: Madame Laurie Verreault, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2024**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - a) Premier versement reçu de la TECQ : 613 530,26 \$ – 19 mars 2024 – Deuxième et dernier versement à venir – 215 949,74 \$
 - b) Projet approuvé pour la subvention Nouveaux Horizons pour les aînés (Balançoires) – 25 000,00 \$ - Versement reçu le 26 mars 2024
 - c) Demande d'achat de quatre balançoires avec toit – Mobi Mobilier Urbain – 26 560,00 \$ + taxes applicables
 - d) Demande de contribution financière par le Centre d'entraide régionale d'Henryville – 1,00 \$ par citoyen
6. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Offre de service pour la réfection du terrain de Baseball – Offre de service de Multi-Surfaces Giguère Inc. – 22 629,70 \$ + taxes applicables
 - b) Demande de gratuité du Centre communautaire par la FADOQ pour les évènements suivants :
 - Fête des pères et des mères : Dimanche 26 mai 2024
 - Pique-nique : Date à déterminer au mois d'août 2024
 - Dîner de Noël : Dimanche 8 décembre 2024
7. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**

Aucun point à l'ordre du jour
8. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

Aucun point à l'ordre du jour
9. **ENVIRONNEMENT**

Aucun point à l'ordre du jour
10. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Soumission de Martech Signalisation inc. pour quatre affiches d'avis d'ébullition conforme à la demande du MTQ – 134,50 \$ + taxes applicables
 - b) Soumission pour du matériel de signalisation – Martech Signalisation inc. – 1500,00 \$ + taxes applicables

- c) Projet numéro civique – Soumission de Signel Services inc. – 9936,00 \$ + taxes applicables
- d) Montée Roy – Service de nivelage pour l’année 2024 – Octroi de contrat à J.A Beaudoin
- e) Soumission pour du matériel d’aqueduc – EMCO – 681,96 \$ + taxes applicables
- f) Offre de service pour l’asphaltage de l’entrée du stationnement du Centre communautaire, financer avec la subvention PRABAM – Daudi Pavage excavation – 8 496,30 \$ + taxes applicables
- g) Soumission pour poussière de pierre – André Méthé Transport – 400,00 \$ + taxes applicables
- h) Demande d’achat d’asphalte froid – BMR – 701,50 + taxes applicables
- i) Offre de service de J.A Beaudoin pour le nettoyage de fossé d’une partie du rang Sainte-Marie – 9540,00 \$ + taxes applicables

11. VARIA

- a) MRC – Retour du maire sur les points concernant Saint-Sébastien
- b) Rappel de l’activité de patins à roulettes – Vendredi 3 mai 2024 18h00 à 20h30
- c) Recherche d’entraîneurs bénévoles pour le baseball des enfants de 6 à 13 ans – Mardi soir du 17 juin au 12 août 2024

12. COURRIER

Aucun point à l’ordre du jour

13. QUESTIONS DE L’ASSISTANCE

14. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE : 20 H 44

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert, maire, ouvre l’assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2024-04-043 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Michel Bonneville et résolu à l’unanimité des conseillers présents, de débiter cette assemblée à 20h02.
ADOPTÉ

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

2024-04-044 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que l’ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert. ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2024

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE :

2024-04-045 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Edith Lamoureux et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024. ADOPTÉ

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

COMPTES COURANTS
***** AU 2 AVRIL 2024 *****

ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
ROCHETTE JOSÉE	FRAIS DÉPLACEMENT DÉPÔTS	16,32 \$
ROCHETTE JOSÉE	FRAIS DÉPLACEMENT PÂQUES	39,36 \$
L'HOMME ET FILS INC.	TIMBRE	11,50 \$
L'HOMME ET FILS INC.	TIMBRE	60,71 \$
OUELLETTE SUZANE	HONOR. PROF 25/01 AU 14/03	665,00 \$
L'HOMME ET FILS INC.	2 CLE USB 16GB	34,45 \$
PAPETERIE COWANSVILLE IN	MATÉRIEL BUREAU	137,46 \$
PAPETERIE COWANSVILLE IN	MATÉRIEL BUREAU	46,43 \$
L'HOMME ET FILS INC.	BOUTEILLE EAU	7,25 \$
L'HOMME ET FILS INC.	LAIT/CRÈME	6,25 \$
L'HOMME ET FILS INC.	BOUTEILLE EAU	7,25 \$
C.E.R.H.	CONTRIBUTION FINANCIÈRE MARS	363,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
MINISTRE DES FINANCES	SERV. SQ 560501-107255	108 101,00 \$
MUNICIPALITÉ DE VENISE-E	QUOTE-PART SSI VERS. 1/4	6 682,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT - VOIRIE		
ARCHE DE NOÉ	CUEILETTE 3 VEAUX DÉCÉDÉS	776,08 \$
B. FRÉGEAU & FILS INC.	DÉNEIG. 2023-2024 VERS 3/3	20 687,83 \$
L'HOMME ET FILS INC.	ASPHALTE FROIDE	806,55 \$
L'HOMME ET FILS INC.	RETOUR PALETTE	45,99 \$
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE 41.96 L	65,00 \$
SUPER SOIR VENISE	53.72 L	80,51 \$
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE 62.70 L	94,00 \$
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE 44.36 L	66,50 \$
L'HOMME ET FILS INC.	CLE VIERGE	3,45 \$
L'HOMME ET FILS INC.	RALLONGE ÉLECTRIQUE	20,65 \$
L'HOMME ET FILS INC.	CYLINDRE PROPANE	11,48 \$
OUTILLAGE RIOUX G.B.D	PIÈCE POUR LAVABO	12,06 \$
L'HOMME ET FILS INC.	SEL DEGLACAGE FÉVRIÉR	721,44 \$
L'HOMME ET FILS INC.	GRATTOIR À VITRE	8,57 \$
9429-9005 QÉBEC INC.	MENSUALITÉ TRACTEUR 4	700,81 \$
TERRASSEMENT BOURGEOIS	DÉNEIG. 023-2024 VERS 2/2	2 184,53 \$
SERRURIER LAMARRE INC.	CHANGEMENT SERRURE PORTE	551,87 \$
L'HOMME ET FILS INC.	BOITIER RANGEMENT CLÉ	74,71 \$
L'HOMME ET FILS INC.	MÉLANGE TERRE	31,02 \$
LOISIRS ET CULTURE		
SÉPUL JACQUELINE	SUBVENTION ACT. SPORTIVE	225,94 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	GUIRLANDE LUMINEUSE	109,21 \$
ÉRABLEMENT BON INC	SERVICE ALIMENTAIRE PAQUES	298,48 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	ACHATS PÂQUES	194,91 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	ACHATS PÂQUES	33,62 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	ACHATS PÂQUES	15,13 \$
L'HOMME ET FILS INC.	ACHATS PÂQUES	6,88 \$
L'HOMME ET FILS INC.	ACHATS PÂQUES	21,35 \$
SÉPUL JACQUELINE	SUBVENTION ACT. SPORTIVE	225,94 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	GUIRLANDE LUMINEUSE	109,21 \$
ÉRABLEMENT BON INC	SERVICE ALIMENTAIRE PAQUES	298,48 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	ACHATS PÂQUES	194,91 \$
		144 026,55 \$

2024-04-046 Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Emmanuelle Prud'homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant

total de 144 026,55 \$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. **ADOPTÉ**

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

COMPTES MENSUELS		
RÈGLEMENT 413		
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 345,73 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. PAVILLON DES LOISIRS	1 058,50 \$
MINISTRE DU REVENU DU QU	REMISES MARS 2024	3 791,76 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	REMISES MARS 2024	1 461,63 \$
UNIFOR	REMISE MARS 2024	105,39 \$
CAISSE DESJARDINS DU HAU	204932-01 REMISE MARS 2024	47,60 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE GR	1816707265 REMISE MARS 2024	130,28 \$
TD WATERHOUSE CANADA INC	31Y8X05 REMISE MARS 2024	81,71 \$
GESTIM INC.	SERV. INSPECTION MARS 2024	3 365,55 \$
MRC DU HAUT-RICHELIEU	QP DIGUES ET STATIONS POMPAGE	20 524,44 \$
MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR AVRIL 2024	7 643,51 \$
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE D'EAU MARS 2024	424,26 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC	365,49 \$
SALAIRE DES ÉLUS	FÉVRIER	4 569,00 \$
SALAIRES DES EMPLOYÉS	ADMIN, VOIRIE ET PARC 2024	9 455,18 \$
		54 370,03 \$

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A) PREMIER VERSEMENT REÇU DE LA T.E.C.Q : 613 530,26 \$ – 19 MARS 2024 –
DEUXIÈME ET DERNIER VERSEMENT À VENIR – 215 949,74 \$

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu le premier versement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (T.E.C.Q) pour la période 2019 à 2023 d'une somme de 613 530,26 \$;

CONSIDÉRANT qu'un deuxième et dernier versement d'une somme d'environ 215 949,74 \$ sera déposé suite à la reddition de compte des comptables de Raymond Chabot Grant Thornton ;

2024-04-047 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE recevoir la contribution financière du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (T.E.C.Q) pour la période 2019 à 2023 d'une somme de 613 530,26 \$. **ADOPTÉ**

B) PROJET APPROUVÉ POUR LA SUBVENTION NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AINÉS (BALANÇOIRES) – 25 000,00 \$ – VERSEMENT REÇU LE 26 MARS 2024

CONSIDÉRANT qu'une demande de subvention a été fait en 2023 pour le Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés ;

CONSIDÉRANT que le projet proposé était l'achat et l'installation de quatre

balançoires (balancelles) qui seront disposées le long du sentier dans le parc de l'Amitié ;

EN CONSÉQUENCE :

2024-04-048 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Emmanuelle Prud'homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du programme ;

DE recevoir la contribution financière du programme Nouveaux Horizons pour les Aînés d'une somme de 25 000,00 \$. **ADOPTÉ**

C) DEMANDE D'ACHAT DE QUATRE BALANÇOIRES AVEC TOIT – MOBI MOBILIER URBAIN – 26 560,00 \$ + TAXES APPLICABLES

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Mobi Mobilier Urbain pour l'achat et la livraison de quatre balançoires en aluminium et en plastique recyclé ;

CONSIDÉRANT que la soumission est d'une somme de 26 560,00 \$ plus taxes applicables ;

CONSIDÉRANT la subvention reçue du programme Nouveaux Horizons pour les Aînés d'une somme de 25 000,00 \$;

EN CONSÉQUENCE :

2024-04-049 Il est proposé par Jonathan Bolduc-Dufour, appuyé par Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité autorise l'achat de quatre balançoires de Mobi Mobilier Urbain d'une somme de 26 560,00 \$ plus taxes applicables ;

QUE la facture soit payée à même la subvention reçue de 25 000,00 \$

QUE la différence des crédits nécessaires soit prise à même les surplus accumulés non affectés. **ADOPTÉ**

D) DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE PAR LE CENTRE D'ENTRAIDE RÉGIONALE D'HENRYVILLE – 1,00 \$ PAR CITOYEN

CONSIDÉRANT la demande de contribution des municipalités au Centre d'Entraide Régional d'Henryville;

CONSIDÉRANT que par les années passées, la demande était de 1,00 \$ par citoyen;

2024-04-050 Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité autorise la contribution financière d'une somme de 726,00 \$. **ADOPTÉ**

6. LOISIRS ET CULTURE

A) OFFRE DE SERVICE POUR LA RÉFECTION DU TERRAIN DE BASEBALL – OFFRE DE SERVICE DE MULTI-SURFACES GIGUÈRE INC. – 22 629,70 \$ + TAXES APPLICABLES

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu de Multi-Surfaces Giguère Inc. pour la réfection du terrain de baseball d'une somme de 22 629,70 \$;

CONSIDÉRANT que cette dépense est prévue au budget 2024;

EN CONSÉQUENCE :

2024-04-051 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité accepte l'offre de service de Multi-Surface Giguère Inc. pour la réfection du terrain de baseball d'une somme de 22 629,70 \$ plus taxes applicables.
ADOPTÉ

B) DEMANDE DE GRATUITÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE PAR LA FADOQ POUR LES ÉVÈNEMENTS SUIVANTS :

- FÊTES DES PÈRES ET DES MÈRES : DIMANCHE 26 MAI 2024
- PIQUE-NIQUE : DATE À DÉTERMINER AU MOIS D'AOÛT 2024
- DINER DE NOËL : DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2024

2024-04-052 Il est proposé par Michel Bonneville, appuyé par Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité autorise la gratuité du centre communautaire par la FADOQ pour les trois évènements mentionnés ci-haut. **ADOPTÉ.**

7. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

9. ENVIRONNEMENT

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) SOUMISSION DE MARTECH SIGNALISATION INC. POUR QUATRE AFFICHES D'AVIS D'ÉBULLITION D'EAU CONFORME À LA DEMANDE DU MTQ – 134,50 \$ + TAXES APPLICABLES

CONSIDÉRANT que des discussions ont eu lieu avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable ;

CONSIDÉRANT que ceux-ci nous ont demandé de changer nos affiches d'avis d'ébullition d'eau afin de nous conformer à leurs critères ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Martech Signalisation inc. pour quatre affiches d'avis d'ébullition d'eau d'une somme de 134,50 \$ plus taxes applicables ;

2024-04-053 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Emmanuelle Prud'homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité accepte la soumission de Martech Signalisation inc. pour quatre affiches d'avis d'ébullition d'eau d'une somme de 134,50 \$ plus taxes applicables.
ADOPTÉ

B) SOUMISSION POUR DU MATÉRIEL DE SIGNALISATION – MARTECH SIGNALISATION INC. – 1500,00 \$ + TAXES APPLICABLES

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission de Martech Signalisation inc. d'une somme de 1500,00\$ plus taxes applicables ;

2024-04-054 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la dépense pour l'achat de matériel de signalisation soit autorisée.

C) PROJET NUMÉRO CIVIQUE – SOUMISSION DE SIGNAL SERVICES INC. – 9936,00 \$ + TAXES APPLICABLES

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire afficher chacune des adresses des immeubles sur le territoire de Saint-Sébastien afin de faciliter le travail des services d'urgences, du transport scolaire ainsi que de tous les autres usagers de la route;

CONSIDÉRANT que la soumission reçue de Signal Services inc. soit la plus basse reçue ;

2024-04-055 Il est proposé par Michel Bonneville, appuyé par Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité accepte la soumission de Signal service inc. pour l'achat de 300 plaquettes d'aluminium avec impression numérique, poteaux et accessoires de quincaillerie d'une somme de 9936,00 \$ plus taxes applicables. **ADOPTÉ**

D) MONTÉE ROY – SERVICE DE NIVELAGE POUR L'ANNÉE 2024 – OCTROI DE CONTRAT À J.A BEAUDOIN CONSTRUCTION

CONSIDÉRANT que les municipalités de Venise-en-Québec et Saint-Sébastien divisent les coûts de l'entretien de la Montée Roy d'une somme de 500,00 \$ mensuellement lors des mois de dégel pour l'année 2024 et octroient le contrat à J.A. Beaudoin Construction Ltée.

2024-04-056 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les termes du contrat. **ADOPTÉ**

E) SOUMISSION POUR DU MATÉRIEL D'AQUEDUC – EMCO – 681,96 \$ + TAXES APPLICABLES

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission de EMCO d'une somme de 681,96 \$ plus taxes applicables ;

2024-04-057 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la dépense pour l'achat de matériel d'aqueduc soit autorisée.

F) OFFRE DE SERVICE POUR L'ASPHALTAGE DE L'ENTRÉE DU STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE, FINANCER AVEC LA SUBVENTION PRABAM – DAUDI PAVAGE EXCAVATION – 8796,30 \$ + TAXES APPLICABLES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sébastien doit réparer l'asphalte de l'entrée du stationnement du Centre Communautaire ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Daudi Pavage Excavation d'une somme de 8796,30 \$;

CONSIDÉRANT que le projet sera subventionné par le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

2024-04-058 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité accepte la soumission de Daudi Pavage Excavation d'une somme de 8796,30 \$ plus taxes applicables;

QUE cette dépense soit payée via le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux. **ADOPTÉ**

G) **SOUMISSION POUR LA POUSSIÈRE DE PIERRE – ANDRÉ MÉTHÉ TRANSPORT – 400,00 \$ + TAXES APPLICABLES**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission d'André Méthé Transport d'une somme de 400,00 \$ plus taxes applicables ;

2024-04-059 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la dépense pour l'achat de poussière de pierre soit autorisée.

H) **DEMANDE D'ACHAT D'ASPHALTE FROID – BMR – 701,50 \$ + TAXES APPLICABLES**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission de BMR d'une somme de 701,50 \$ plus taxes applicables ;

2024-04-060 Il est proposé par Jonathan Bolduc-Dufour, appuyé par Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la dépense pour l'achat d'asphalte froide soit autorisée.

I) **OFFRE DE SERVICE DE J.A BEAUDOIN CONSTRUCTION POUR LE NETTOYAGE DE FOSSÉ D'UNE PARTIE DU RANG SAINTE-MARIE – 9540,00 \$ + TAXES APPLICABLES**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu de J.A Beaudoin Construction Itée pour le nettoyage d'une partie du rang Sainte-Marie soit environ 1 km au montant de 9,54\$ par mètre linéaire;

CONSIDÉRANT que cette offre de service soit la plus basse reçue ;

2024-04-061 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'octroyer le contrat de nettoyage de fossé à J.A Beaudoin Construction Itée.

11. VARIA

A) **MRC – RETOUR DU MAIRE SUR LES POINTS CONCERNANT SAINT-SÉBASTIEN**

Le maire mentionne les points concernant Saint-Sébastien discutés lors de la rencontre de la MRC.

B) **RAPPEL DE L'ACTIVITÉ DE PATINS À ROULETTES – VENDREDI 3 MAI 2024 18H00 À 20H30**

C) **RECHERCHE D'ENTRAINEURS BÉNÉVOLES POUR LE BASEBALL DES ENFANTS DE 6 À 13 ANS – MARDI SOIR DU 17 JUIN AU 12 AOÛT 2024**

12. COURRIER

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-04-062 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20H44. ADOPTÉ

Martin Thibert,
Maire

Laurie Verreault,
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Martin Thibert, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Thibert,
Maire